

RÉUNION ORDINAIRE du Conseil du Village de Brome, tenue en personne le lundi 4 décembre 2023 à 19 h 00, à laquelle étaient présents Mesdames les conseillères Pat Panasuk et Lisa Belanger et Messieurs les conseillers Larry Royea et Wesley Patch. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du maire William Miller conformément aux dispositions du Code municipal.

Les conseillers Christopher Whitehead et Michael Allnutt étaient absents.

La directrice générale et greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

Il y avait 4 personnes dans l'assistance.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **3. APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.1 Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2023

3.2 Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2023

### **4. QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

4.1

### **5. CORRESPONDANCE**

5.1 Une lettre d'un résident concernant le problème d'écoulement d'eau à l'intersection du chemin Stagecoach et de la montée qui mène à Brome Terrace Nord

### **6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET DE L'INSPECTEUR DE LA VOIRIE**

6.1 Rapport de l'inspecteur municipal

6.2 Demande de dérogation mineure

6.3 Rapport sur les conditions des routes

### **7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **8. RAPPORTS DES ÉLUS**

### **9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

9.1 Mandat à Raymond Chabot Grant Thornton pour vérifier la reddition de comptes pour le programme de la taxe sur l'essence (TECQ) 2019-2024

9.2 Mandat à Raymond Chabot Grant Thornton pour vérifier la reddition de comptes pour le programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE)

9.3 Nomination du maire suppléant pour l'année 2024

9.4 Calendrier des séances du conseil 2024

9.5 Renouvellement – Adhésion OBV Yamaska 2024

9.6 Nomination – Responsabilités des membres du conseil – Comités municipaux

9.7 Consultation publique

9.8 Adoption du règlement 217-23 modifiant le règlement 147-2011 intitulé règlement de zonage afin de créer la zone institutionnelle P2

9.9 Date de la réunion publique sur le budget

### **10. ADMINISTRATION FINANCIÈRE**

10.1 Comptes à payer

10.2 Comptes payer

### **11. AUTRES AFFAIRES**

### **12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **13. AJOURNEMENT DE LA RÉUNION**

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19h02.

Le maire s'adresse aux personnes présentes.

---

**2**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**Résolution 2023-285**

IL EST  
Proposé par Wesley Patch  
Appuyé par Lisa Belanger  
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**3**  
**APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

---

**3.1**  
**APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU**  
**2 OCTOBRE 2023**  
**Résolution 2023-286**

IL EST  
Proposé par Larry Royea  
Appuyé par Wesley Patch  
ET RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2023 soit et est par la présente approuvé.

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**3.2**  
**APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU**  
**6 NOVEMBRE 2023**  
**Résolution 2023-287**

IL EST  
Proposé par Pat Panasuk  
Appuyé par Larry Royea  
ET RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2023 soit et est par la présente approuvé avec les modifications suivantes :

Point 8.7 – Octroi de contrat de démolition du 322 Stagecoach - ajout d'informations complémentaires.

Point 11 - Deuxième période de questions - ajout d'une question supplémentaire.

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**4**  
**QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

---

**5**  
**CORRESPONDANCE**

- 5.1 Une lettre d'un résident concernant le problème d'écoulement d'eau à l'intersection du chemin Stagecoach et de la montée qui mène à Brome Terrace Nord.

---

**6**  
**RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET DE L'INSPECTEUR DE LA VOIRIE**

---

**6.1**  
**RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

L'inspecteur municipal soumis son rapport pour le mois de novembre.

Nombre de permis :	7
Valeur des travaux :	66 356\$
Revenus de :	160\$

---

**6.2**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2023-004 – LOT 4 267 001 (330 STAGECOACH)**  
**Résolution 2023-288**

**NATURE ET EFFETS**

Demande de dérogation mineure pour autoriser l'implantation d'un bâtiment à une distance de 1,87 mètres de l'emprise de rue – 330 chemin Stagecoach (lot 4 267 001).

Le demandeur désire procéder à des travaux dans le but de couler une nouvelle fondation de béton au bâtiment. La nouvelle implantation du bâtiment sera à 1,87 mètre de la limite de l'emprise de rue. Le demandeur justifie sa demande par l'impossibilité d'implanter le bâtiment à plus de 5,00 mètres de la rue en raison du système d'installation septique prévu dans la cour arrière et les dimensions du lot. Actuellement, le bâtiment est à 1,94 mètre de l'emprise de rue.

**CONSIDÉRANT QU'**elle ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

**CONSIDÉRANT QU'**elle ne déroge pas aux objectifs du plan d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** les plans et devis exigés par le CCU ont été soumis à ces derniers lors de la présente demande;

IL EST

Proposé par Larry Royea

Appuyé par Pat Panasuk

ET RÉSOLU

D'accorder la présente demande de dérogation mineure pour l'implantation du bâtiment à une distance de 1,87 mètre de l'emprise de rue au 330, chemin Stagecoach.

ADOPTÉE à l'unanimité

---

### 6.3

## RAPPORT SUR LES ROUTES

- Le ponton à l'intersection du chemin Stagecoach et de la colline menant à Brome Terrace North sera vérifié.

---

### 7

## PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

1. On demande si les résidents ont le droit de pousser leur neige personnelle sur la route.

**RÉPONSE :** Le maire répond que non, comme l'indique notre règlement, ils n'ont pas le droit de le faire.

2. On demande quel sera l'impact sur les résidents de l'augmentation du nouveau rôle d'évaluation.

**RÉPONSE :** Le maire a expliqué que les résidents possédant une grande quantité de terrain seront plus touchés que les autres. Au cours des années précédentes, les terrains étaient évalués à un faible montant, maintenant avec les nouvelles évaluations, cela a changé de manière significative.

---

### 8

## RAPPORTS DES ÉLUS

1. La conseillère Lisa Bélanger mentionne à nouveau l'événement Lumières Brome qui aura lieu le 16 décembre au Parc Heritage.
2. La conseillère Pat Panasuk mentionne que l'événement de l'Halloween qui a eu lieu à Brome Public Building le 31 octobre a été un succès et tous les enfants sauf quatre (4) qui vivent dans le Village de Brome ont participé. Elle mentionne qu'il y avait aussi des enfants de Lac-Brome qui sont passés.
3. La conseillère Pat Panasuk mentionne qu'il y aura un événement d'artisanat de Noël à Brome Public Building le 10 décembre.
4. Le conseiller Larry Royea demande où en sont les plans pour la nouvelle patinoire quatre saisons. La directrice générale a répondu que tout devrait être installé pour Noël.
5. Le maire mentionne qu'il a eu sa réunion mensuelle avec la MRC et que le budget 2024 a été adopté.

---

**9**  
**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

---

**9.1**  
**MANDAT À RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON POUR VÉRIFIER LA REDDITION DE**  
**COMPTES POUR LE PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE (TECQ) 2019-2024**  
**Résolution 2023-289**

CONSIDÉRANT que la municipalité fait partie du programme de la taxe sur l'essence (TECQ) 2019-2024 ;

CONSIDÉRANT que la réalisation d'une reddition de comptes est l'une des exigences de ce programme ;

IL EST  
Proposé par Lisa Belanger  
Appuyé par Larry Royea  
ET RÉSOLU

DE mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification de la reddition de comptes finale du programme de la taxe sur l'essence (TECQ) 2019-2024.

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**9.2**  
**MANDAT À RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON POUR VÉRIFIER LA REDDITION DE**  
**COMPTES POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PPA-CE)**  
**Résolution 2023-290**

CONSIDÉRANT que la municipalité fait partie du programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE);

CONSIDÉRANT que la réalisation d'une reddition de comptes est l'une des exigences de ce programme ;

IL EST  
Proposé par Wesley Patch  
Appuyé par Larry Royea  
ET RÉSOLU

DE mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification de la reddition de comptes finale du programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE).

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**9.3**  
**NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2024**  
**Résolution 2023-291**

CONSIDÉRANT QU'UN maire suppléant est nommé pour remplacer le maire en cas d'absence de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE l'une des obligations du maire de la municipalité du Village de Brome est de représenter la municipalité au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT QU'il est important qu'un représentant soit nommé pour remplacer le maire en cas d'absence de celui-ci au Conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi;

EN CONSÉQUENCE  
Proposé par Lisa Belanger  
Appuyé par Wesley Patch  
ET RÉSOLU

QUE Christopher Whitehead soit nommé maire suppléant pour l'année 2024 et qu'il représentera également le maire lorsque celui-ci ne sera pas disponible pour assister aux réunions de la MRC.

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**9.4**  
**CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2024**  
**Résolution 2023-292**

IL EST  
Proposé par Larry Royea  
Appuyé par Lisa Belanger  
ET RÉSOLU

QUE le calendrier des réunions du conseil en 2024 soit le suivant :

8 Janvier 2024	6 Mai 2024	9 Septembre 2024
5 Février 2024	3 Juin 2024	7 Octobre 2024
4 Mars 2024	8 Juillet 2024	4 Novembre 2024
8 Avril 2024	5 Août 2024	2 Décembre 2024

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**9.5**  
**RENOUVELLEMENT – ADHÉSION OBV YAMASKA 2024**  
**Résolution 2023-293**

IL EST  
Proposé par Pat Panasuk  
Appuyé par Wesley Patch  
ET RÉSOLU

QUE la municipalité du Village de Brome renouvelle son adhésion à OBV Yamaska pour l'année 2024 au montant de 50.00\$

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**9.6**  
**NOMINATION – RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL – COMITÉS MUNICIPAUX**  
**Résolution 2023-294**

IL EST  
Proposé par Lisa Belanger  
Appuyé par Larry Royea  
ET RÉSOLU

QUE les responsabilités des membres du conseil pour 2024 soient les suivants :

**Sécurité publique** - Michael Allnutt, Larry Royea et Christopher Whitehead

- Services de police - Sécurité civile (plan d'urgence) -
- Services de protection contre les incendies et plan de gestion des risques d'incendie de la MRC
- Services de sauvetage d'urgence
- Services de contrôle des animaux

**Transports et routes** – Michael Allnutt, Wesley Patch, Christopher Whitehead and Larry Royea

- Entretien hivernal et estival des routes
- Ponts – Éclairage public
- Signalisation des rues

**Santé publique** – Lisa Belanger and Pat Panasuk

- Enlèvement des ordures et recyclage
- Vidange des fosses septiques
- Eau potables (puits)
- Plan de gestion des déchets de la MRC

**Comité consultatif en urbanisme (CCU)**

William Miller, Lisa Belanger, Marie-France Belec, Meagan Patch, Billy Raymond ainsi que l'inspecteur municipal

- Règlements d'urbanisme
- Toutes les questions d'urbanisme
- Environnement
- Activités agricole et forestières

**Loisirs et culture** – Lisa Belanger and Wesley Patch

- Parc Héritage
- Activités culturelles et de loisirs
- Programme de remboursement des frais de bibliothèque et de sport

**Bassin versant de la rivière Yamaska** - Pat Panasuk

- OBV Yamaska

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**9.7  
CONSULTATION PUBLIQUE**

Tel que mentionné dans l'avis public concernant la modification du règlement 147-2011 intitulé règlement de zonage afin de créer la zone institutionnelle P2, une période a été prévue pour que le public puisse poser des questions ou formuler des commentaires.

---

**9.8  
ADOPTION DU RÈGLEMENT 217-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 147-2011 INTITULÉ  
RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE CRÉER LA ZONE INSTITUTIONNELLE P2  
Résolution 2023-295**

CONSIDÉRANT que la municipalité du Village de Brome s'est dotée d'un règlement de zonage pour gérer les usages et le développement sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que le présent règlement s'intitule le premier projet de règlement numéro 217-23 modifiant le règlement numéro 147-2011 intitulé règlement de zonage afin de créer une nouvelle zone institutionnelle identifiée P2 ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, paragraphe par paragraphe, de sorte que si l'une ou l'autre de ses parties était déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continueraient de s'appliquer ;

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du 6 novembre 2023, un avis de motion du règlement numéro 217-23 a été dûment donné et le projet de règlement déposé ;

EN CONSÉQUENCE  
Proposé par Larry Royea  
Appuyé par Wesley Patch  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 217-23 modifiant le règlement numéro 147-2011 intitulé règlement de zonage afin de créer la zone institutionnelle P2.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**9.9**  
**DATE DE LA RÉUNION PUBLIQUE SUR LE BUDGET**  
**Résolution 2023-296**

Comme les années précédentes, une réunion budgétaire ouverte au public est nécessaire ;

IL EST  
Proposé par Wesley Patch  
Appuyé par Larry Royea  
ET RÉSOLU

DE tenir la réunion publique sur le budget le 20 décembre 2023 à 19h.

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**10**  
**ADMINISTRATION FINANCIÈRE**

---

**10.1**  
**COMPTES À PAYER**  
**NOVEMBRE 2023**  
**Résolution 2023-297**

IL EST  
Proposé par Lisa Belanger  
Appuyé par Wesley Patch  
ET RÉSOLU

QUE le paiement de comptes créditeurs pour un montant de 10 017,17\$ soit et est par la présente approuvé.

Fournisseur	Description	Montant
Enviro Connexions	Traitement recyclage	252,14
FQM	Cotisation	1 248,31
Gestim	Inspection municipale du 22 oct – 18 nov	1 806,66
Home Hardware	Poussière de pierre	13,01
Mégaburo	Lecture du compteur (photocopier)	112,08
Permaroute	Réparation de pavage	4 622,00
RIGMRBM	Frais site d'enfouissement	1 962,97
<b>TOTAL</b>		<b>10 017,17\$</b>



---

**10.2**  
**COMPTES PAYER**  
**NOVEMBRE 2023**  
**Resolution 2023-297**

Fournisseur	Description	Montant
BCAS	Loyer et nettoyage pour le mois de novembre	718,59
Côté Gail	Remboursement frais de déplacement	28,20
Ent Raymond Cherrier	Collecte et transport des ordures, du recyclage et du compost	4 623,80
Lafrenière Emilie	Remboursement de la taxe municipale	1 625,20
Rémunération mensuelle des élus	Rémunération de novembre	2 039,61
Rémunération mensuelle de la directrice générale	Salaires de novembre	3 633,08
Tente Méchoui et plus	Location de toilette portable	661,11
<b>TOTAL DES COMPTES PAYÉS</b>		<b>13 329,59\$</b>

Fournisseur	Description (Prélèvements automatiques)	Montant
Cogeco	Téléphone, fax et internet	207,02
DFS Insurance	Assurance collective	464,66
Hydro Québec	Éclairage des rues	175,27
Mastercard	Abonnement & frais mensuel Microsoft	74,04
<b>TOTAL DES COMPTES PAYÉS</b>		<b>920,99\$</b>

**TOTAL     \$24 267.75**

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**11**  
**AUTRES AFFAIRES**

---

**12**  
**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

1. Il est demandé de faire le point sur la situation concernant le 322 chemin Stagecoach.

Le maire explique que lui et la directrice ont rencontré l'ingénieur pour discuter des plans. Il précise que dès que nous aurons quelque chose à montrer, nous organiserons une réunion publique à laquelle les résidents pourront assister.

---

**13**  
**AJOURNEMENT DE LA RÉUNION**  
**Résolution 2023-299**

IL EST  
Proposé par Wesley Patch  
Appuyé par Lisa Belanger  
ET RÉSOLU

QUE la réunion soit levée à 19h52.

---

William Miller  
Maire

---

Gail Côté  
Directrice générale et greffière-trésorière